

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE MIRECOURT DOMPAIRE

NOTE DE SYNTHÈSE n° 2020-05

Réunion du Conseil du 8 décembre 2020 à Mirecourt

- Présentation de l'extension des consignes de tri par le service de collecte des ordures ménagères ;
- Approbation du procès-verbal de la réunion précédente ;
- Compte rendu des décisions du Président exercées par délégation (délibération du 08/07/2020) :
 - Décisions n° 2020-48 et 49 du 03/09/2020, 50 et 51 du 09/09/2020 et 53 du 30/09/2020 : Signature de conventions de mise à disposition d'agents intercommunaux (exerçant les fonctions de secrétaires de mairie) auprès des communes de JUVAINCOURT (3 h hebdomadaires pour un remplacement du 20 juillet au 30 septembre 2020), RAMECOURT (4 h hebdomadaires), MARONCOURT (8 h hebdomadaires), JUVAINCOURT (10 h hebdomadaires) et FRENELLE-LA-PETITE (4 h hebdomadaires),
 - Décision n° 2020-52 du 28/09/2020 : Tarifs de vente au Musée de la lutherie à compter du 01/10/2020,
 - Décision n° 2020-54 du 08/10/2020 : Tarifs de prise en charge des séjours des enfants du personnel intercommunal au sein de l'A.L.S.H.,
 - Décision n° 2020-55 du 19/10/2020 : Tarif de la redevance spéciale des ordures non ménagères pour 2020,
 - Décision relative à la passation des marchés de travaux 2020 (voir annexe en fin de la présente note)
- Compte rendu des décisions du Bureau exercées par délégation (délibération du 08/07/2020) :
 - Bureau du 02/09/2020
 - Décisions n° 2020-16, 17 et 18 : modification de la durée de service de 3 agents,
 - Décision n° 2020-19 : suppression d'un poste d'adjoint administratif contractuel,
 - Décision n° 2020-20 : cession de 8 lots de la zone d'activités de l'Ancienne Cotonnière 2 à Poussay,
 - Bureau du 15/09/2020
 - Décisions n° 2020-21, 23 et 24 : création d'emplois non permanents (besoins liés à un accroissement temporaire d'activité),
 - Décision n° 2020-22 : modification de durée de service d'un agent,
 - Bureau du 06/10/2020
 - Décisions n° 2020-25 et 26b : modification de durée de service de trois agents,
 - Décision n° 2020-27 : adhésion à l'association AMORCE,
 - Décision n° 2020-28 : facturation des frais de gestion administrative et financière de la copropriété du Centre d'Activités de l'Aéropôle Sud Lorraine (syndic),
 - Décision n° 2020-29 : validation des projets de création de sentiers pédestres et cyclables 2020 et leur plan de financement prévisionnel,
 - Décision n° 2020-30 : approbation du plan de financement action « Poésie sonore »,
 - Bureau du 04/11/2020
 - Décision n° 2020-31 : approbation du Plan de financement d'acquisition d'une contrebasse COLLIN-MEZIN,
 - Décisions n° 2020-32 à 36 : création d'emplois non permanents (besoins liés à un accroissement temporaire d'activité),

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE MIRECOURT DOMPAIRE

1. Projet 2020-2021 du Contrat territoriale d'éducation artistique et culturelle (CTEAC)

Le bureau propose de délibérer au sujet des projets 2020-2021 du contrat territorial d'éducation artistique et culturelle.

Établissement scolaire	Projet	Classes	Budget prévisionnel	Financements : CD88, communes, établissements.	CCMD
École Simone Veil, Mirecourt	"L'ombre de l'âme" : Création plastique et mise en scène de petits cabinets de curiosité dans des étuis à violons.	3 classes : 2 CP et 1 GS	2 020,00 €	520,00 €	1 500,00 €
École Mattaincourt	"Musique et développement durable" : création de chansons et d'objets sonores, sur le thème de l'environnement.	5 classes : de la petite section au CM2	2 661,00 €	384,00 €	2 277,00 €
École Dompaire	"Corps et Âmes" : danse et écriture autour de la création du spectacle de Hip Hop « Des Hauts et Débat ».	3 classes : du CE2 au CM2	2 394,00 €	694,00 €	1 700,00 €
École Hindonis, Hymont	"Le voyage de Kotick" : création de courts métrages d'animation avec les élèves.	5 classes : de la petite section au CM2	4 705,50 €	455,50 €	4 250,00 €
École Victor Hugo, Baudricourt	"Danser l'Objet" : travail interdisciplinaire sur les émotions qui mène à la danse.	2 classes : de la petite section au CM2	2 026,00 €	606,00 €	1 420,00 €
Collège Guy Dolmaire	"Danser l'Objet" : danse et art du cirque autour de l'objet dansé.	3 classes de 3 ^e	1 510,00 €	910,00 €	600,00 €
Lycée Jean-Baptiste Vuillaume	"Danser l'Objet" : travail interdisciplinaire Arts plastiques, arts appliqués, théâtre, musique et cinéma autour de la danse.	5 classes : de la 2 nd e à la Terminale + élèves luthiers	6 374,00 €	3 500,00 €	2 874,00 €
IME du Beau Joly	"Sur un air de musique rythmé d'ombres et de lumières" : projet théâtre et musique	3 groupes	3 253,20 €	400,00 €	2 853,20 €
Collège Michel de Montaigne	"Par Court 7ième Art" : projet cinéma inter-établissements.	5 classes : 4 ^e et 3 ^e	4 580,60 €	1 955,60 €	2 625,00 €
Renc'Art	Création d'un évènement virtuel rassemblant des reportages et des captation des restitutions des projets scolaires pour une diffusion en ligne.	3 groupes	12 000,00 €	0,00 €	12 000,00 €
9 établissements scolaires	7 projets artistiques	34 groupes	41 524,30 €	9 425,10 €	32 099,20 €

2. Subventions aux associations « Les P'tits Diables », « Pap'illon » et « Mira'lou » pour l'année 2021

Le bureau propose au Conseil de Communauté de délibérer au sujet des subventions prévisionnelles aux associations « Les P'tits Diables » : 130 000 €, « Pap'illon » : 90 000 € et « Mira'lou » : 37 000 € pour l'année 2021.

Objectif : verser des acomptes de 40 % des subventions prévisionnelles aux associations délégataires avant le vote du budget primitif 2021.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE MIRECOURT DOMPAIRE

"Les p'tits diables" - Bilan prévisionnel 2020

Subvention prévisionnelle	Réalisée	Aide CAF	Reste à charge CCMD
120 000,00 €	96 000,00 €	55 848,84 €	40 151,16 €
	<i>Mise à disposition du bâtiment</i>		55 450,00 €

"Pap'illon" - Bilan prévisionnel 2020

Subvention prévisionnelle	Réalisée	Aide CAF	Reste à charge CCMD
90 000,00 €	72 000,00 €	53 752,44 €	18 247,56 €
	<i>Mise à disposition du bâtiment</i>		25 400,00 €

"Mira'lou" : Bilan prévisionnel de l'année 2020

Subvention prévisionnelle	Réalisée	Aide CAF	Reste à charge CCMD
37 000,00 €	29 600,00 €	10 640,78 €	18 959,22 €
	<i>Mise à disposition du bâtiment</i>		39 600,00 €

3. Convention territoriale globale (CTG)

Depuis 2009, la Caisse Nationale d'Allocations Familiales expérimente la Convention Territoriale Globale sur 14 départements et décide de généraliser ce type de contractualisation avec les collectivités.

La CAF des Vosges sollicite notre communauté de communes pour la mise en œuvre d'une CTG sur le territoire intercommunal pour une durée de quatre ans. Ceci remplacera, à terme, les Contrats Enfance et Jeunesse jusqu'alors contractualisés entre les communes et la CAF des Vosges uniquement.

Dans ce contexte, un premier comité de pilotage devrait réunir les acteurs de l'enfance jeunesse du territoire d'ici la fin de l'année 2020 pour permettre de partager les grandes tendances et les principaux axes de travail.

Un diagnostic enclenchera les réflexions. Il sera conduit par la communauté de communes de Mirecourt-Dompaire à la demande de la CAF.

Le bureau propose de délibérer au sujet de cette convention.

4. Compétence Réhabilitation du Syndicat Départemental d'Assainissement Non Collectif (SDANC)

Une modification statutaire, opérée en 2019, a permis au SDANC de proposer à l'adhésion des compétences optionnelles, dites « à la carte », relatives aux missions facultatives de l'assainissement non collectif, cela en complément de la compétence obligatoire déjà exercée par le Syndicat portant sur des missions relatives au contrôle des dispositifs d'assainissement non collectif.

Ces compétences à la carte sont les suivantes :

- Compétence à la carte n° 1 : Réhabilitation des installations d'assainissement non collectif.
- Compétence à la carte n° 2 : entretien des installations d'assainissement non collectif.

Le bureau propose d'approuver l'adhésion de la CCMD, à compter du 1^{er} janvier 2021, à la compétence à la carte n°1 du SDANC relative à la réhabilitation des installations d'assainissement non collectif.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE MIRECOURT DOMPAIRE

5. Règlement intérieur

Le bureau propose de délibérer au sujet du règlement intérieur (voir annexe 1 ci-jointe).

6. Pacte de gouvernance

La Loi "engagement et proximité" n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 a instauré la possibilité pour l'intercommunalité d'élaborer un pacte de gouvernance afin d'associer les élus municipaux au fonctionnement de l'EPCI.

Le bureau propose de délibérer au sujet du projet de pacte de gouvernance (voir annexe 2 ci-jointe).

Après la transmission du projet de pacte les conseils municipaux des communes membres devront rendre un avis dans un délai de 2 mois.

7. Attributions de compensation prévisionnelles 2021

Conformément à l'article L1609 nonies C alinéa IV du Code Général des Impôts, le conseil communautaire doit, avant le 15 février de chaque année, communiquer un montant prévisionnel des attributions de compensation aux communes membres.

Le bureau propose de délibérer au sujet des montants des attributions de compensations prévisionnelles au titre de l'année 2021 sur la base des calculs établis (voir annexe 3 ci-jointe).

Il est précisé que ces montants seront ajustés en fonction des travaux de la CLECT et que les attributions de compensations définitives seront votées en fin d'année 2021 par le Conseil Communautaire.

8. Subvention d'équilibre du budget Zone d'Activité Economique (ZAE) pour l'année 2020

En vue des mouvements comptables envisagés sur la fin d'exercice, il convient de verser, si besoin, une subvention d'équilibre au budget annexe ZAE (section d'investissement à prendre sur le compte 27638 du BP et section de fonctionnement à prendre sur le compte 6521 du BP) et dans la limite des crédits prévus au budget principal 2020.

Il est proposé au conseil de communauté d'autoriser le bureau à prendre une décision en fin d'exercice budgétaire 2020 afin d'arrêter les montants définitifs pour atteindre l'équilibre de ce budget annexe ZAE et ceci dans la limite des crédits prévus au Budget Primitif 2020.

9. Modification des tarifs et droits non fiscaux 2021 : fixation du taux directeur

Le bureau propose de délibérer au sujet de la fixation du taux directeur maximum d'évolution des tarifs et droits non fiscaux pour l'année 2020, à savoir : 3 %.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE MIRECOURT DOMPAIRE

10. Ouverture de crédits d'investissement 2021

Le bureau propose de délibérer au sujet d'ouverture de crédits d'investissements 2021.

11. Décision modificative n° 1/2020 au Budget principal

Le bureau propose de délibérer au sujet de la décision modificative n° 1/2020 au Budget principal.

12. Décision modificative n° 1/2020 au Budget annexe assainissement

Le bureau propose de délibérer au sujet de la décision modificative n° 1/2020 au Budget annexe assainissement.

13. Admission en non-valeur au budget annexe assainissement

Le bureau propose de délibérer au sujet de l'admission en non-valeur, d'un montant total de 7 883.58 € sur le budget principal, au titre de créances irrécouvrables.

14. Tableau des effectifs

Le bureau propose de délibérer au sujet de la modification du tableau des effectifs de la CCMD comme suit :

Au 1^{er} octobre 2020 - Médiathèque :

- assistant de conservation principal 2^e classe à temps complet : - 1
- assistant de conservation principal 1^e classe à temps complet : + 1

Au 1^{er} novembre 2020 - Ecole de Musique :

- assistant d'enseignement artistique principal 2^e classe à temps non complet (16 h hebdomadaires) : - 1
- assistant d'enseignement artistique principal 1^e classe à temps non complet (16 h hebdomadaires) : + 1

Au 21 novembre 2020 - Service enfance - jeunesse - scolaire et service à la population :

- attaché territorial en CCD à temps complet : - 1
- attaché territorial en CDI à temps complet : + 1

Au 1^{er} janvier 2021 - Secrétariat de mairie intercommunal :

- adjoint administratif contractuel à temps non complet (12h hebdomadaires) : - 1
- adjoint administratif titulaire à temps non complet (12h hebdomadaires) : + 1

Au 1^{er} janvier 2021 - Création de postes pour la stagiairisation de 2 agents et intégration d'un agent :

- adjoint technique à temps non complet (19h15 hebdomadaires) : + 1
- adjoint technique à temps non complet (4h00 hebdomadaires) : + 1
- adjoint technique principal 2^e classe à temps complet : + 1

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE MIRECOURT DOMPAIRE

Les crédits sont prévus au budget pour toutes ces modifications.

15. Ouverture dominicale des commerces pour l'année 2021

Le bureau propose de délibérer au sujet de l'ouverture dominicale des commerces pour l'année 2021 :

- de la commune de Mirecourt : 12 ouvertures ;
- de la commune de Poussay : 12 ouvertures.

16. Modification des statuts du SCoT des Vosges Centrales

Par délibération du 21 septembre 2020, le Comité syndical du SCoT des Vosges centrales a voté la modification de l'adresse de son siège social, fixé au 9 rue du Colonel Demange à GOLBEY depuis le 1^{er} novembre 2020.

Le bureau propose de délibérer sur cette modification statutaire.

17. SEM TERR' ENR

Les statuts de la SEM TERR'ENR prévoient une délibération des différents actionnaires préalable à la création d'une société de projet, puis pour l'entrée au capital dans des sociétés de projet.

Le bureau propose de délibérer au sujet :

- de la création d'une société de projet afin de porter le projet "Eolien citoyen" à Gruey-lès-Surance
- d'une entrée au capital de la SEM, à hauteur de 40 %, dans la société de projet portant le projet "Hydrolienne fluviale" à Chavelot

18. Validation d'une demande de retrait du SDANC (Commune de Moncèl-sur-Vair)

La commune de Moncèl-sur-Vair a sollicité son retrait du SDANC.

Le bureau propose de délibérer sur cette demande de retrait.

19. Participation aux frais de scolarité de l'école d'Oëlleville 2019-2020

Le bureau propose de délibérer au sujet des frais de scolarité de l'école d'Oëlleville selon la répartition suivante :

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE MIRECOURT DOMPAIRE

	ELEMENTAIRE			MATERNELLE		
	NBRE ELEVES	COUT	OBSERVAT°	NBRE ELEVES	COUT	OBSERVAT°
Communes issues dans l'ancienne Communauté de communes du Xaintois (au nombre de 10)	45	33 991,91 €		29	45 325,97 €	
COURCELLES	4	3 021,50 €		3	4 688,89 €	
JUVAINCOURT	1	755,38 €		1	1 562,96	
TOTAL	50	37 768,79 €		33	51 577,83 €	
			TOTAL		89 346,62 €	
Rappel coûts année 2018/2019						
ELEMENTAIRE	777,42 €					
MATERNELLE	1 657,03 €					

20. Questions et informations diverses

Marchés de travaux, fournitures et services année 2020

n°	type	objet	coordonnées titulaires	Montant HT	Montant TTC
ASS19.04	Trvx	Station Epuration : changement des surpresseurs	Constructions Electriques MENG - 38 rue de Mulhouse 68170 RIXHEIM prime CEE notifié le 29/11/2019 reçu le 05/12/2019	118 000,00 € -40 719,00 €	141 600,00 €
CMD19.05	Trvx	Zone activités Poussay = travaux	COLAS NORD EST Centre Epinal/Sre-4 rue de l'Avenir 88150 THAON les VOSGES tranche ferme (tranche optionnelle de 77 247.90 € HT à affermir en 2021) notifié le 29/01/2020 reçu noti le 29/01/2020	229 168,40 €	275 002,08 €
OM19.02 Service OM	Services	Transports déchets vers Centres de traitement (2020-2022)	CITRAVAL SAS -2 chemin de Ramonville 57120 ROMBAS prix 01 huisseries = 85 € HT prix 07 bois = 85 € HT prix 02 incinérable = 94 € HT prix 08 ferraille = 85 € HT prix 03 enfouissable = 70 € HT prix 09 cartons = 85 € HT prix 04 déchets verts = 70 € HT prix 10 plâtre = 85 € HT prix 05 branchages = 45 € HT prix 11 gravats = 135 € HT prix 06 bois = 94 € HT prix 12 papier = 85 € HT prix unitaire par rotation de bennes notifié le 05/12/2019 reçu noti le 11/12/2019	33 567,00 € annuel	40 280,40 €
2019,009	A.O. Services	Exploitation Installations Thermiques Bâts Ville & COM COM années 2020 à 2027	IDEX Energies -35 rue Haroun Tazieff-Océanis 1B-Ecoparc St Jacques II (antenne Neufchâteau) Base Ville/annuel 77 839,99 € Base COM COM/annuel 186 772,59 € 264 612,58 € notifié le 21/01/2020 reçu noti le	1 852 288,06 €	2 222 745,67 €
ASS19.06	Trvx	Commune AMBACOURT = extension réseau asst rue des Meuniers	LAC BTP - 5 rue de l'Eglise 54740 BRALLEVILLE notifié le 04/02/2020 reçu noti le 07/02/2020	23 007,60 €	27 609,12 €
OM20.001	F	Fourniture et pose de compacteurs OM	G. GILLARD SAS - ZA rue des Peupliers 77590 BOIS le ROI base 73 976,00 € HT variante 03 ext. garantie 5 760,00 € HT notifié le 06/10/2020	79 736,00 €	95 683,20 €
OM20.002	PI	Quai transit Ramecourt Agrandissement : maîtrise d'œuvre	Sarl ARMONIE Environnement - 41 belle rue 88140 BULGNEVILLE notifié le 09/11/2020	6 030,00 €	7 236,00 €
C20.002	PI	Court tennis Mattaincourt / Mirecourt mission contrôle technique	Bureau VERITAS - Le clos de terrasse 27 c rue d'Epinal 88190 GOLBEY notifié le 12/11/2020	4 600,00 €	5 520,00 €
C20.003	PI	Court tennis Mattaincourt / Mirecourt mission SPS	Bureau VERITAS - Le clos de terrasse 27 c rue d'Epinal 88190 GOLBEY notifié le 12/11/2020	3 400,00 €	4 080,00 €